



MAIRIE DE SAINT-JULIEN LE MONTAGNIER

PLANNING 2023-2024 : INSCRIPTION CANTINE – GARDERIE EN MAIRIE

Pour 2023-2024, les inscriptions sur le portail famille sont à privilégier. Il ne sera possible d'inscrire vos enfants en mairie seulement 1 jour par mois auprès du secrétariat. Les inscriptions en mairie s'effectueront aux dates mentionnées dans le tableau ci-dessous, de 8h30 à 12h00. Vous devrez renseigner un formulaire d'inscription par enfant.

Aucune inscription ne se fera par téléphone, mail ou courrier.

Il n'est pas non plus possible de déposer dans la boîte aux lettres les inscriptions de vos enfants. Il s'agit d'une pratique illégale qui engage la responsabilité du régisseur cantine-garderie s'il l'accepte.

Réservation pour le mois de :	Inscription par INTERNET via le portail famille	Inscription en MAIRIE
SEPTEMBRE 2023	Du 1 ^{er} au 20 de chaque mois précédent	18 et 19 août 2023
OCTOBRE 2023		15 et 16 septembre 2023
NOVEMBRE 2023		13 et 14 octobre 2023
DECEMBRE 2023		17 et 18 novembre 2023